

A v a n t - p r o p o s

Six anonymes sont à l'honneur dans cette nouvelle exposition, une manière de rendre hommage à tous les inconnus, acteurs ou victimes de l'Histoire. Ces cinq hommes et cette femme, à leur place et avec leurs moyens, ont participé à la construction de l'histoire des Basses-Alpes, au gré d'événements qui, parfois, ont largement dépassé le cadre local, telles les deux guerres mondiales, allant jusqu'à briser des vies.

Six histoires particulières sont proposées aux visiteurs, s'étalant de 1833 jusqu'à la deuxième guerre mondiale et au régime de Vichy. Simples silhouettes au départ, ces six vies se révèlent aux visiteurs au fur et à mesure de la découverte des documents d'archives exposés, tirés de fonds très divers choisis parmi les dizaines de milliers de boîtes et cartons et qui, tous, évoquent des pans de vie passée.

Cette exposition a l'ambition de montrer tout l'intérêt de la recherche historique, en se penchant sur des personnages que nos aïeux ont pu côtoyer. Cette quête passe par la consultation d'archives de toute nature : publiques ou privées, administratives, militaires ou notariales... Ainsi, ces personnages apparaissent, au gré de « traces », involontairement ou à dessein déposées ici et là par ceux-ci : une lettre, un rapport, un acte de vente, un état des services militaires...

« Traces de vies, itinéraires de Bas-Alpins ordinaires » est une nouvelle occasion pour les Archives départementales de mettre en valeur les fonds et de proposer une rencontre avec des destins, minuscules et singuliers, de l'Histoire.

Jean-Louis Bianco
Président du Conseil général
des Alpes-de-Haute-Provence



I n t r o d u c t i o n

Cinq hommes et une femme, six vies ordinaires qui sommeillaient au cœur même des magasins d'archives, en cartons sur des rayonnages à tablettes métalliques. Six noms au destin commun, inscrits dans l'histoire des Basses-Alpes du XIX^e siècle à la deuxième guerre mondiale, ont été réveillés par l'activité de l'archiviste. Et comment décrire le plaisir qu'il ressent, lorsqu'il saisit un dossier, mince ou épais, pâli et déchiré, porteur sur sa couverture d'un simple nom et d'une fonction. À l'intérieur, des pans d'une histoire individuelle se révéleront, se façonnant progressivement au fur et à mesure de la lecture des pièces du dossier.

Parmi les kilomètres de cartons d'archives conservés par les Archives départementales, le choix de l'archiviste s'est porté ici sur six personnages qui ne sont pas emblématiques de leur époque et qui pourtant révèlent, à qui sait lire les archives et s'intéresse à l'histoire, une ambiance et un contexte particuliers. Se dessine ainsi un « monde retrouvé », selon l'expression de l'historien Alain Corbin, qui a publié, en 1998, un ouvrage, devenu un modèle, consacré à la vie d'un « inconnu » de l'Orne, sabotier illettré du XIX^e siècle. Ces vies surgissent, ici et là, dans les séries d'archives, publiques ou privées, que cette exposition a pour ambition de lier à l'histoire singulière de ces six personnages. Les « traces » sont en effet visibles dans divers fonds d'archives : fonds d'archives administratives, telles les archives rangées dans la série M, archives militaires, dans la série R, archives notariales, dans la sous série 2 E, archives privées, dans la série J, et dans bien d'autres fonds et séries encore. Les « traces » du personnage du colporteur sont quant à elles des archives encore en des mains privées.

Le classement par lettres des fonds d'archives départementales remonte au XIX^e siècle. *L'Instruction pour la mise en ordre et le classement des archives*, du ministère de l'Intérieur, du 24 avril 1841 impose un cadre alphabétique de cotation pour les Archives départementales. Depuis cette date, ce cadre de classement a très peu changé. En 1841, le but était de classer d'une part les titres des institutions supprimées à la Révolution, des établissements ecclésiastiques, des émigrés et des condamnés, ainsi que tous les documents créés ou reçus par l'administration mise en place en 1790. Depuis, ce cadre a été adapté au gré des mutations de l'Administration et des évolutions, notamment technologiques.

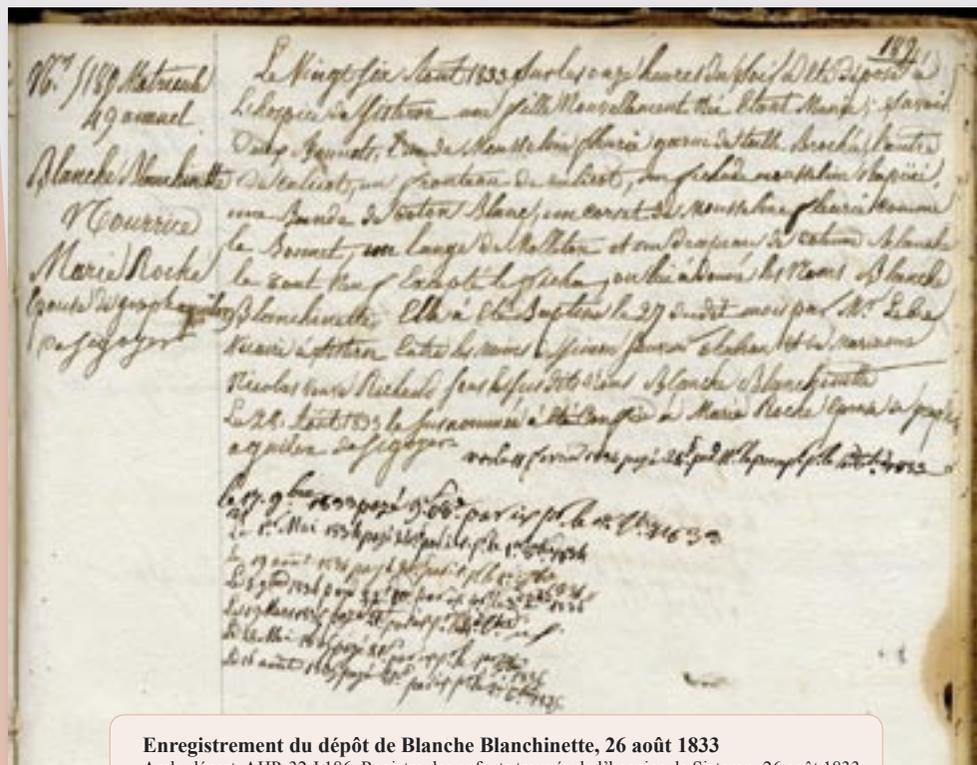
Ces « traces de vies » sont autant de vestiges, d'empreintes et de marques qui jalonnent des parcours de vie de la seconde moitié du XIX^e siècle et des débuts du XX^e siècle, celui d'un colporteur, Jean-Pierre Coste, raconté par ses carnets de tournée, d'un instituteur, Eugène Chaussegros, à l'épais dossier de l'Instruction publique, ou d'un poilu, Augustin Richaud, qui, de 1915 à 1917, entretient une correspondance avec ses proches. Mais les « traces » sont aussi des marques laissées par les « coups » de l'histoire : de la sanction disciplinaire prise à l'encontre d'un garde forestier, Aimé Masse, de l'abandon d'une enfant, Blanche Blanchinette, jusqu'à la « mort pour la France » du poilu de la Grande guerre ou au rejet d'une famille, les Ohana, parce que juive, durant la seconde guerre mondiale sous le régime de Vichy.

Jean-Christophe Labadie

Directeur des Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence



Blanche Blanchinette



Enregistrement du dépôt de Blanche Blanchinette, 26 août 1833
Arch. départ. AHP, 32 J 186, Registre des enfants trouvés de l'hospice de Sisteron, 26 août 1833

D RÔLES DE NOM et prénom ! Comme de très nombreux enfants abandonnés, la petite fille reçoit ses nom et prénom en fonction d'un signe particulier, lié peut-être aux vêtements qu'elle portait lors de l'abandon, à dominante blanche : « une bande de coton blanc, [...] un lange de molleton et un drapeau de cotonne blanche [...] » ou à l'usage d'introduire l'idée de blancheur dans le nom, comme signe d'innocence ou d'invisibilité. Le phénomène de l'abandon, lié à la misère mais aussi à l'illégitimité, est particulièrement intense au XIX^e siècle, avec un maximum en 1833 au niveau national comme au niveau départemental.

« Enfant trouvée »

Le 26 août 1833, l'enfant, déposée à l'hospice de Sisteron, est enregistrée avec le numéro matricule 5 180. C'est un abandon anonyme. L'hospice apporte à Blanche Blanchinette les premiers secours et lui confère une identité, religieuse et sociale. Le 28 août, elle est confiée à une nourrice, Marie Roche, de Sigoyer, contre une rétribution fixée à environ 7 francs par mois, jusqu'à ce que l'enfant ait atteint l'âge de douze ans.

Entre 12 et 15 ans, les parents ont l'obligation de s'engager auprès du maire de leur commune à apprendre un métier à l'enfant pour prolonger leur rétribution. Le 7 avril 1846, les parents nourriciers déclarent apprendre à Blanche le métier de couturière, bien qu'elle soit recensée en tant que bergère la même année.

Mariage et vie de famille

La vie de Blanche se dévoile dans les dénombremens de Sigoyer-Malpoil jusqu'en 1872, dans les registres de l'état-civil et les actes notariés. Blanche, mariée à Marius Garcin, fermier et domestique des frères Donnet, donne naissance à deux enfants : Marie Augustine, en 1857, et Marius Alexis, en 1868. Après 1861, Blanche apparaît sous l'identité de Marie Garcin ou encore Marie Blanche, toujours avec la mention « enfant de l'hospice ».

En 1876, la petite famille disparaît des fiches de recensement. Les listes électorales permettent de retrouver sa trace, suite à l'instauration, en 1848, du suffrage universel - masculin. La famille est désormais domiciliée à Vaumeilh, où Marius décède le 31 janvier 1897. Blanche y est recensée jusqu'en 1906. Grâce aux tables de décès établies par canton, sa trace réapparaît à sa mort. Elle meurt à Valernes le 12 mars 1916. S'ouvre alors sa succession, mais le sort des biens du couple a été réglé lors du décès de l'époux, en 1897, par une vente aux enchères des biens, enregistrée chez le notaire de la Motte-du-Caire, maître Martial Massot. Les pièces relatives à cette vente permettent de cerner l'environnement matériel des Garcin. Son mari et son gendre sont propriétaires d'un « domaine » au quartier du Villard, à Vaumeilh, cédé « nu et cru », au prix de 9 300 francs, le 21 mars 1897. Les vendeurs se réservent les ruches à miel et le bois de chauffe. Ils obtiennent la jouissance de la cuisine, la possibilité de faire paître les troupeaux et de remiser bestiaux et instruments aratoires jusqu'au 11 mai, le temps utile à une réinstallation, ailleurs.

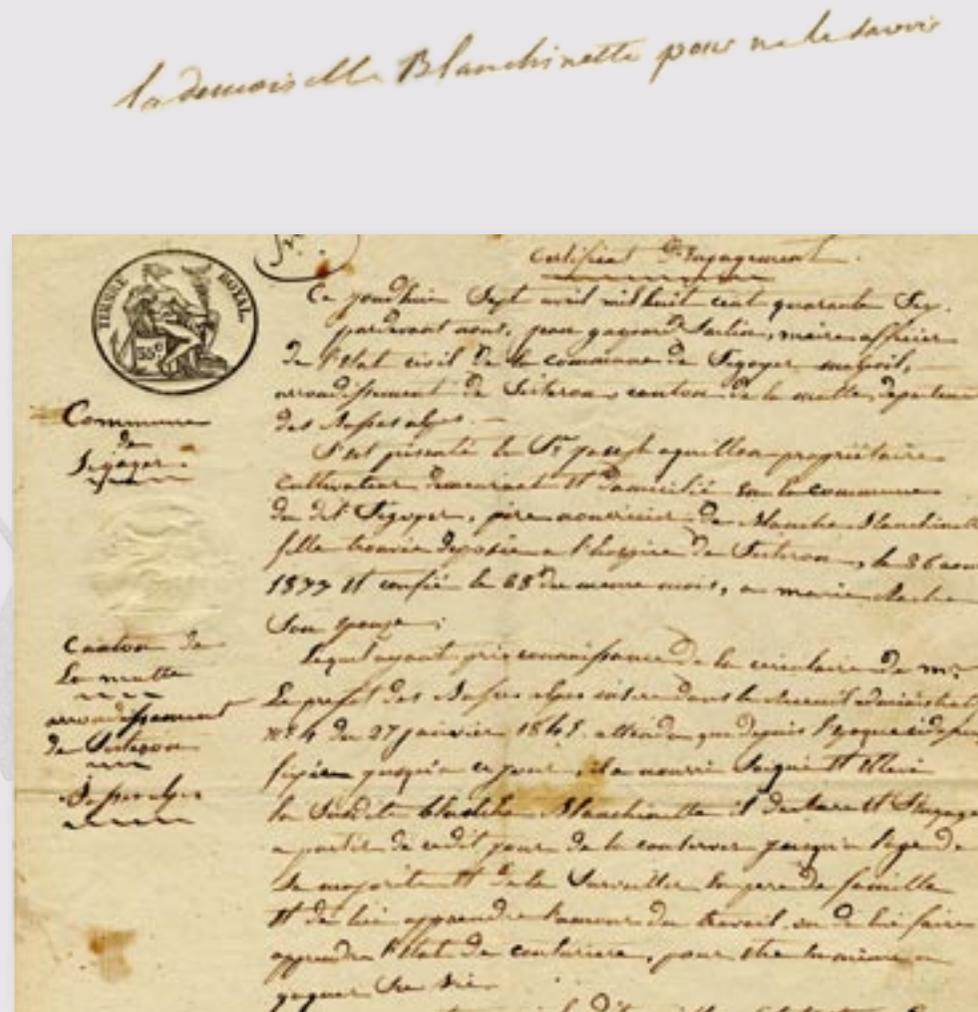
La série X

LA SÉRIE X - Assistance et prévoyance sociale depuis 1800 - est constituée en grande partie par des versements administratifs qui concernent l'assistance publique en faveur des plus démunis et la protection sociale (famille nombreuse, protection maternelle et infantile, vieillards et infirmes...). Reflétant la politique menée en matière de santé et de secours, elle permet d'appréhender l'histoire sociale du département des Alpes-de-Haute-Provence entre 1800 et 1940. Les années 1800 et 1940 marquent des changements importants « de la politique de santé et des institutions chargées de secourir les individus dans le besoin ». En effet, la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle témoignent de la transition entre la charité privée, organisée par l'Église ou par des individus, et la charité publique ou assistance publique, organisée par l'État. La date butoir de 1940, exactement le 10 juillet (date de la loi constitutionnelle qui instaure le régime de Vichy), est commune à bien des séries d'archives puisqu'elle marque la distinction entre archives « modernes » et archives « contemporaines » de la série W.

Cette série est divisée en quatre sous-séries : santé et administration hospitalière (1 X), bureaux de bienfaisance (2 X), assistance sociale (3 X), prévoyance et assurances sociales (4 X).



Ruche en paille et accessoires d'apiculteur
Écomusée de La Javie



Certificat d'engagement de Joseph Aguillon, 7 avril 1846
Arch. départ. AHP, 3 X 9, 7 avril 1846

Aimé Masse

AIMÉ JOSEPH ANTOINE MASSE apparaît dans les archives avec son dossier de garde communal des forêts, qu'il a exercé de 1895 à 1915 dans le département, changeant souvent de poste au gré de ses demandes et des sanctions qui ont émaillé son parcours. Sa carrière - riche en turpitudes - se termine mal : il est révoqué en 1915 pour des raisons professionnelles et politiques.

Qui est Aimé Masse ?

Les registres matricules permettent de préciser l'identité de Masse, né le 1^{er} juin 1866 à Saint-Étienne. Au fil des recherches, son personnage s'épaissit. Masse épouse à Peyruis, en 1897, Joséphine Louise Claira. Aimé est d'une taille ordinaire (1 m 66). Son nez est grand, sa bouche moyenne, son menton rond et son visage allongé, ses yeux sont « gris » (bleu), ses cheveux et sourcils « blonds ». Il a bénéficié d'une instruction primaire assez développée. Camionneur avant son service militaire, il l'effectue dans un régiment de chasseurs d'Afrique puis de spahis, en Algérie, de 1887 à 1889. Muni d'un « certificat de bonne conduite » à l'issue, il retourne chez ses parents. Puis, en 1895, durant quelques mois, il est agent de police en Algérie, à Bône. Le 1^{er} octobre 1895, il débute sa carrière de préposé aux Eaux et forêts, à Prads.

Un médiocre forestier ?

Sa révocation serait liée à son absence de rigueur et de valeurs morales. Un refus d'obéissance, en 1915, est le prétexte de son exclusion définitive. En guise d'excuse, Masse avance sa santé fragile, l'acharnement de ses supérieurs, le non respect de ses droits. De l'enquête, il ressort que, tout au long de sa carrière, Masse a souvent été sanctionné, pour refus d'obéissance, manquement dans la surveillance des bois, injures et menaces à ses supérieurs, détournement, commerce illicite... La liste est encore longue. Son portrait dessiné par ses supérieurs est peu engageant : orgueilleux, menteur, simulateur, arrogant, vaniteux, un peu ivrogne et fêtard... Pour autant, Masse jouit d'une protection qui avait déjoué les tentatives de ses détracteurs.

Victime de choix politiques ?

Aimé Masse est soutenu par ses « amis politiques », élus socialistes, pour lesquels il milite et joue le rôle d'agent électoral. Masse serait donc la victime de ses engagements, arguments avancés par ceux qui le défendent, en ces temps de crises politiques, de 1885 à 1899. Après 1899, la majorité politique s'est déplacée nettement vers la gauche.

En 1901, le sous-préfet de Forcalquier plaide sa cause auprès du préfet :

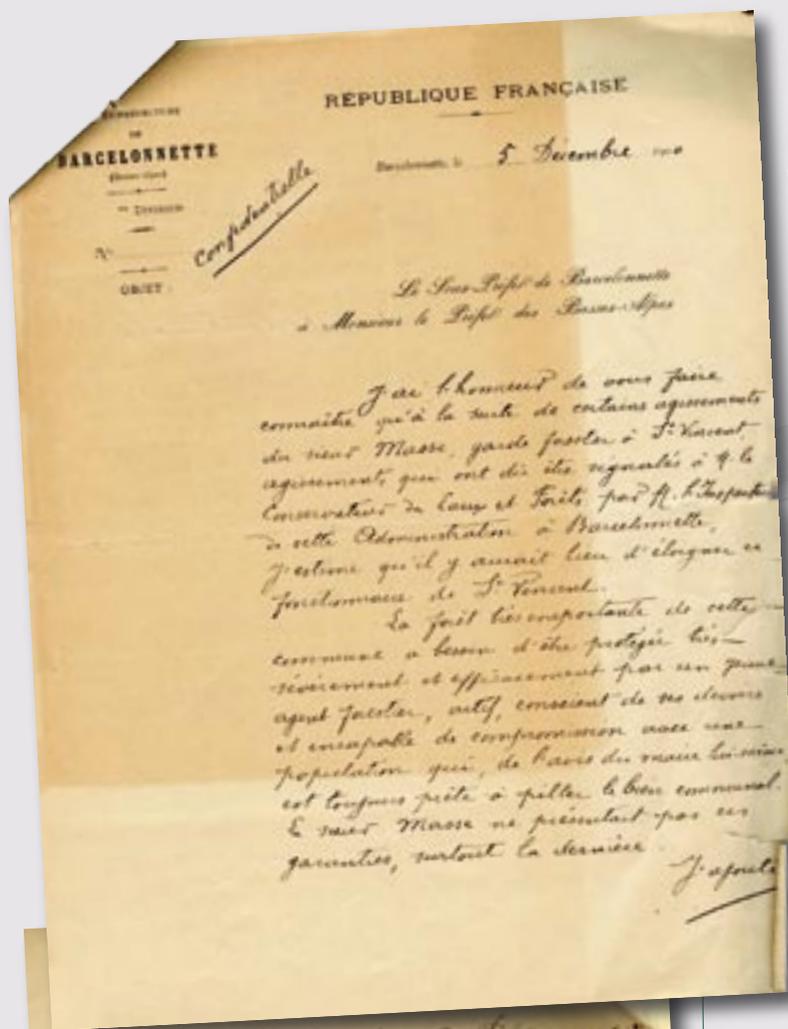
« Ardent républicain il a, pendant toute la campagne électorale de 1898, combattu très énergiquement et très ouvertement, à Vachères, la candidature de M. Sicard, député sortant. Celui-ci le menaçait même publiquement dans un café de Vachères de le faire révoquer. Aussitôt après les élections législatives, M. Sicard obtint de M. le conservateur, qu'il fut envoyé en disgrâce [...]. J'estime que M. Masse [...] a seulement été victime de rancunes politiques » (souligné dans le texte).



La forêt communale de Saint-Paul en 1905
Arch. départ. AHP, 29 Fi 0713, Restauration des terrains en montagne (RTM)

Aimé Masse n'obtint jamais sa réintégration : il termina sa vie professionnelle, grâce à ses protections, comme garde-champêtre à Mane.

La série M



LA SÉRIE M - Administration générale et économie du département depuis 1800 - appartient aux séries d'archives dites modernes car elle concerne des documents postérieurs à 1799 jusqu'au 9 juillet 1940, où commencent les archives contemporaines, classées en série W. La série M regroupe les archives relatives à l'administration générale et à l'économie du département, du Consulat à la fin de la III^e République.

Les instructions de 1841 donnaient comme consigne de signaler les différents fonds de chacune des séries par un numéro d'ordre (1, 2, 3, etc.). En 1958, l'administration des Archives décide que la lettre de la série peut être précédée du numéro de la sous-série - et non plus du fonds. Ainsi, à 1 M correspond l'administration générale du département (préfecture), 2 M le personnel de la préfecture, 7 M, fonds auquel appartient le dossier du garde Masse, correspond l'agriculture et les Eaux et forêts. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, le fonds 7 M résulte de l'association de documents ayant trois origines : la préfecture, le génie rural et les Eaux et forêts.

Dans la série M sont par conséquent classés des documents qui permettent non seulement d'étudier l'administration et l'économie d'un département mais aussi les affaires politiques, sociales et culturelles, par le biais des élections, de la police, de la santé et de la population.

Deux sous-séries sont particulièrement intéressantes ici : 6 M - Population, économie, statistiques - qui comprend les recensements de population, et 7 M - Agriculture, Eaux et forêts - pour l'administration de la forêt.

J'ajoute, Monsieur le Préfet qu'il est de première importance que le garde forestier de St Vincent soit un républicain sûr.
Le Sous-Préfet,
Barcelonnette

Lettre du sous-préfet de Barcelonnette au préfet relative aux agissements du garde Masse dans la forêt de Saint-Vincent, 5 décembre 1900
Arch. départ. AHP, 7 M 163, Eaux et forêts, organisation et correspondance

Jean-Pierre Coste



L E COLPORTEUR transporte des marchandises pour les vendre, sur son dos, dans une caisse appelée balle, ou dans une petite voiture à bras. Le colporteur peut être nommé marchand colporteur, voyageur de commerce ou porte-balle. Il vend des articles de mercerie, des tissus, des livres ou des graines, des lunettes... Ce type de commerce connaît son apogée au milieu du XIX^e siècle. Les Archives conservent de nombreux documents permettant de retracer le parcours de ces marchands particuliers.

Colporteur et célibataire

Jean Pierre Coste est né le 15 mars 1874 à Valjouffrey, dans l'Isère. Le climat y est rude, avec des hivers très longs.

Au XIX^e siècle, l'activité dominante y est l'élevage et les cultures céréalières sont vivrières. Dans cet univers, la pratique du colportage et les migrations saisonnières semblent répondre à trois besoins : économique en raison du manque de subsistances, socio-économique puisque le peu de qualifications professionnelles limite le choix des métiers, culturelle quand le colportage permet un autre mode de vie. Fils de paysans, Jean-Pierre a appris le métier de colporteur avec son oncle dès l'âge de 15 ans. Paysan et colporteur, il s'en retourne longtemps cultiver la terre familiale en Isère, de Pâques à la Toussaint. Colporteur mercier, il achemine ensuite, de ferme en ferme, depuis Valjouffrey jusqu'aux Basses-Alpes, de l'automne au printemps, tout ce qui est utile à la couture : fils, aiguilles, rubans, boutons... Il paie des patentes de 1902 à 1910 en tant que marchand forain. Un document de décembre 1913 le signale comme marchand rouennier ambulancier (marchand de toiles de coton de couleur peintes, fabriquées principalement à Rouen). La marchandise est achetée à la Mure et à Sisteron et, à partir de 1900, il loue un local qui lui permet de stocker ses produits. Ses premiers achats ont été faits à crédit, afin de pouvoir constituer un stock.

Mariage et sédentarisation —
Coste s'établit à La Javie comme marchand forain en 1902 où il fait la connaissance d'Emma Garcin. Née en 1881 à Prads, elle y est épicière. Le mariage est célébré le 26 octobre 1905. Un contrat de mariage a été signé la veille chez maître Robert à La Javie. Emma apporte un trousseau constitué de linges, hardes et bijoux, ainsi que son fonds d'épicerie et mercerie. Le couple a quatre enfants. Coste continue de colporter mais seulement pour quelques jours et aux alentours de la Javie. Il dort alors chez l'habitant ou dans des granges. Désormais, il se déplace en voiture à cheval.

Jean-Pierre Coste finit par se sédentariser entre 1919 et 1921 à La Javie. En effet, la guerre a lourdement altéré sa santé. Il lui est sûrement devenu plus difficile de courir les routes. Il développe donc le commerce de sa femme. À partir de 1927, il devient buraliste et vend tabac et journaux. Emma Coste décède le 30 juillet 1938, son mari le 11 mai 1953.

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE		CANTON DE LA JAVIE	
DÉNOMBREMENT DE 1906			
LISTE NOMINATIVE			
LES HABITANTS DE LA COMMUNE DE LA JAVIE			
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			
32			
33			
34			
35			
36			
37			
38			
39			
40			
41			
42			
43			
44			
45			
46			
47			
48			
49			
50			

Recensement de la population de La Javie de 1906
Arch. départ. AHP, 6 M 106

Les archives en mains privées

LES PARTICULIERS détiennent une très grande quantité d'archives, transmises le plus souvent de génération en génération, qui décrivent des pans d'histoire familiale.

Une famille fonctionne comme une petite administration. Dans ses archives, cohabitent par conséquent des titres - de propriété -, des actes - achats, vente... -, des documents relatifs au mariage et à la filiation... et relatifs à l'identité. À côté de ces documents « officiels » et administratifs, il est une autre strate qui intéresse particulièrement les historiens et les archivistes. Il s'agit des documents qui touchent au domaine privé, à l'intime ou à la vie sociale : correspondance, albums photographiques ou livres de compte. Des particuliers conservent aussi des documents qui se rattachent à un parent ayant occupé une place singulière, « grand homme » ou non, tel un colporteur. Les fonds familiaux sont d'une très grande diversité. Ils permettent d'atteindre le domaine de l'intime, ce qu'il est impossible de faire avec les archives publiques.

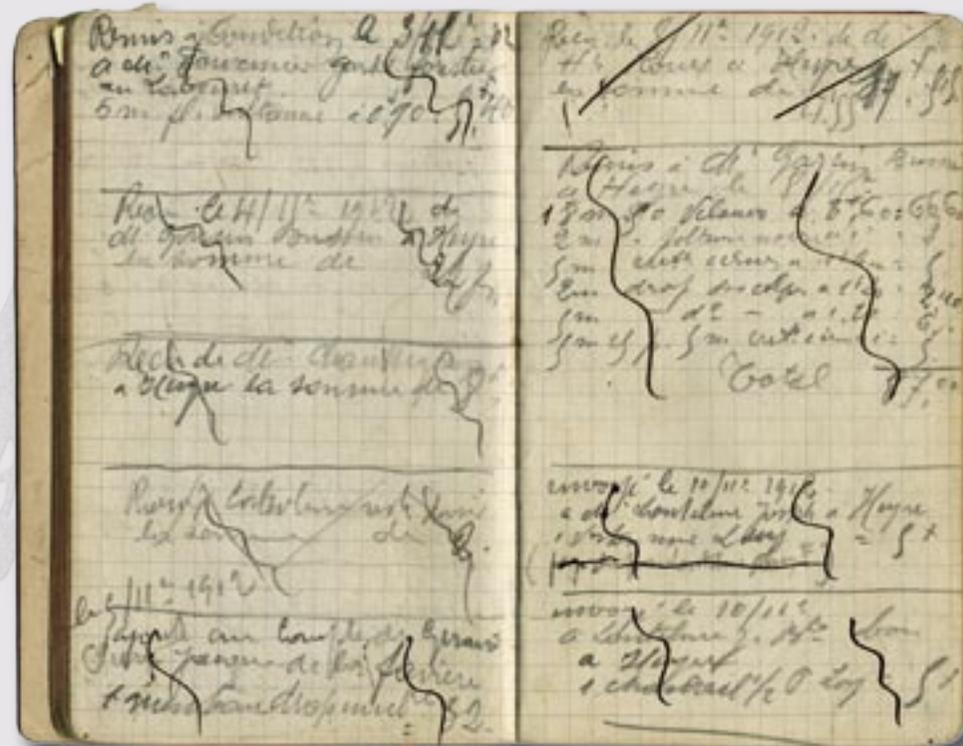
Les archives privées ne se limitent pas aux archives familiales. Cette catégorie comprend aussi les archives associatives ou les archives d'entreprises, très précieuses pour ce qui se rapproche de la vie économique et sociale.

Afin d'assurer la pérennité de ces archives, des particuliers n'hésitent pas à pousser

la porte d'un service d'archives, communal ou départemental, pour les déposer ou en faire don.



Balle utilisée par Jean-Pierre Coste lors de ses tournées
Collection particulière



Carnet de voyage de Jean-Pierre Coste, du 25 février 1911 au 15 mai 1912
Collection particulière



Eugène Chaussegros

LORS DES ANNÉES 1880, de nombreuses lois organisent l'instauration de l'école obligatoire, laïque et gratuite voulue par le ministre de l'Instruction publique Jules Ferry. Il s'agit alors de l'enseignement primaire qui, cependant, a déjà connu une expansion auparavant puisque la loi Guizot de 1833 obligeait toute commune à entretenir une école primaire, souvent associée à la mairie, symbole ensuite de la République à l'échelon local.

Instituteur et secrétaire de mairie

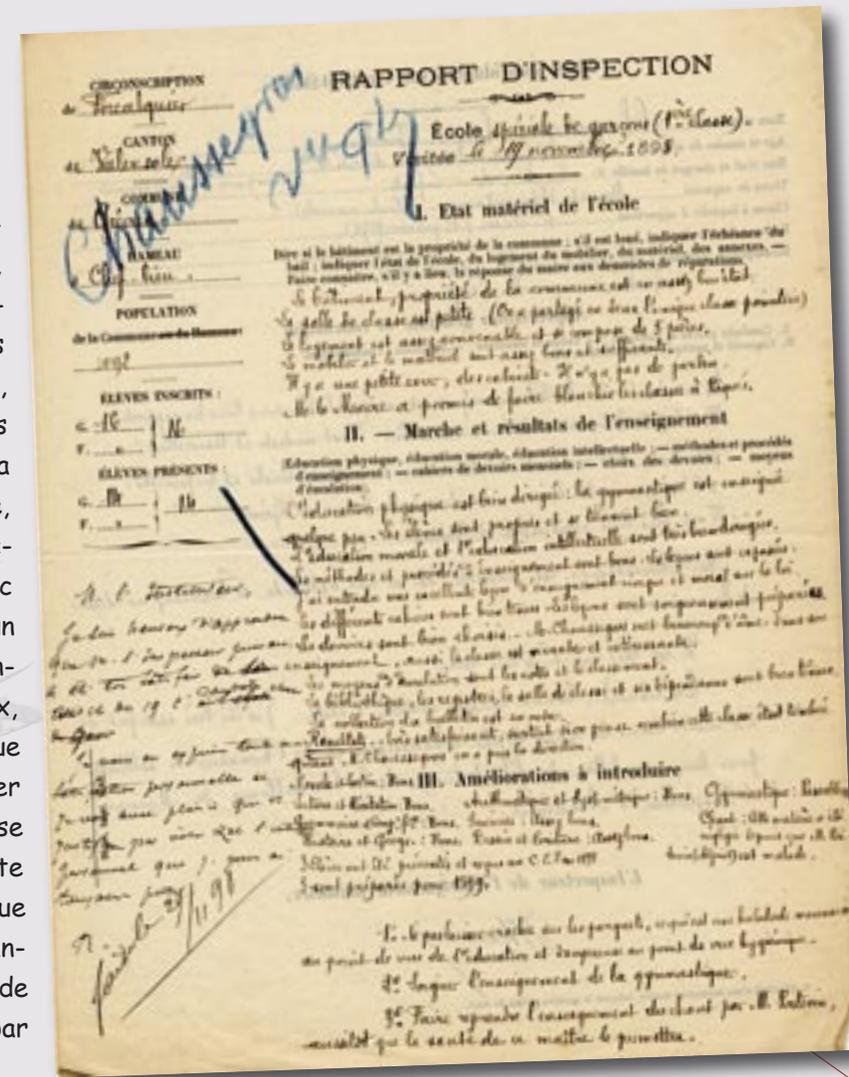
Né le 1^{er} février 1859 au Brusquet, Eugène Chaussegros passe trois ans à l'École normale de garçons de Barcelonnette. Il en sort en juillet 1879 muni du brevet simple d'instituteur. Son premier poste lui est attribué au Fugeret où il reste deux ans. Puis, il exerce six ans à La Bâtie, trois ans à Thorame-Basse, enfin à Annot qu'il a rejoint à sa demande. Eugène exerce très vite des fonctions de secrétaire de mairie.

La carrière d'instituteur de Monsieur Chaussegros suit le cours classique des promotions de classe. En début de carrière, il gagne 800 francs par an ; en 1919, en fin de carrière, 2 600 francs. En 1881, occupant son premier poste, il épouse au Fugeret une fille du lieu, Marie Bonnet, née en avril 1860, « maîtresse de couture à l'aiguille » à l'école de La Bâtie. Deux fils naissent à Thorame-Basse : Léon le 18 juillet 1884 et Léopold le 9 août 1889.

Un parcours mouvementé

Sa carrière ne suit pas le parcours tranquille d'un instituteur au carrefour des deux siècles. Quelques péripéties ont perturbé le cours tranquille d'une carrière presque exemplaire. Déjà, jeune diplômé de l'École normale, il doit présenter ses excuses à l'inspecteur d'Académie après des « événements fâcheux ». En poste à Annot, les relations s'enveniment avec ses collègues de l'école et le maire, en 1896-1897, suite à la création d'une classe enfantine dans son école, ce qui lui a permis d'obtenir le titre de « directeur », mais qu'on lui conteste. Il accepte donc de partir à Gréoux, à Pâques 1897, cadre d'un dernier incident, à la fin de sa vie professionnelle, en 1918. Un personnage des plus curieux, Depieds, ancien élève de Chaussegros et unique membre d'un groupe qui n'existe que sur le papier (« La Raison », Pensée libre de Gréoux), l'accuse de propager des idées anti-républicaines. Cette affaire sans conséquence révèle l'état de fatigue de l'instituteur, âgé de 59 ans, à la santé chancelante, secrétaire de mairie d'une commune de plus de 1 000 habitants, toujours bien noté par ses supérieurs.

Eugène Chaussegros fut aussi un féru d'agriculture. Il obtint la médaille du Mérite agricole en 1898, ayant été lauréat de divers concours pour son activité d'apiculteur, ainsi que pour l'organisation de jardins scolaires. L'instituteur part à la retraite en 1919, année



de la mort de son fils Léon, soldat victime de la grippe. La famille Chaussegros est réunie dans la mort, au cimetière de Gréoux : Eugène y est enterré en 1942, Marie en 1944 et Léopold, blessé deux fois à la guerre et lui aussi instituteur, en 1965.

La série T

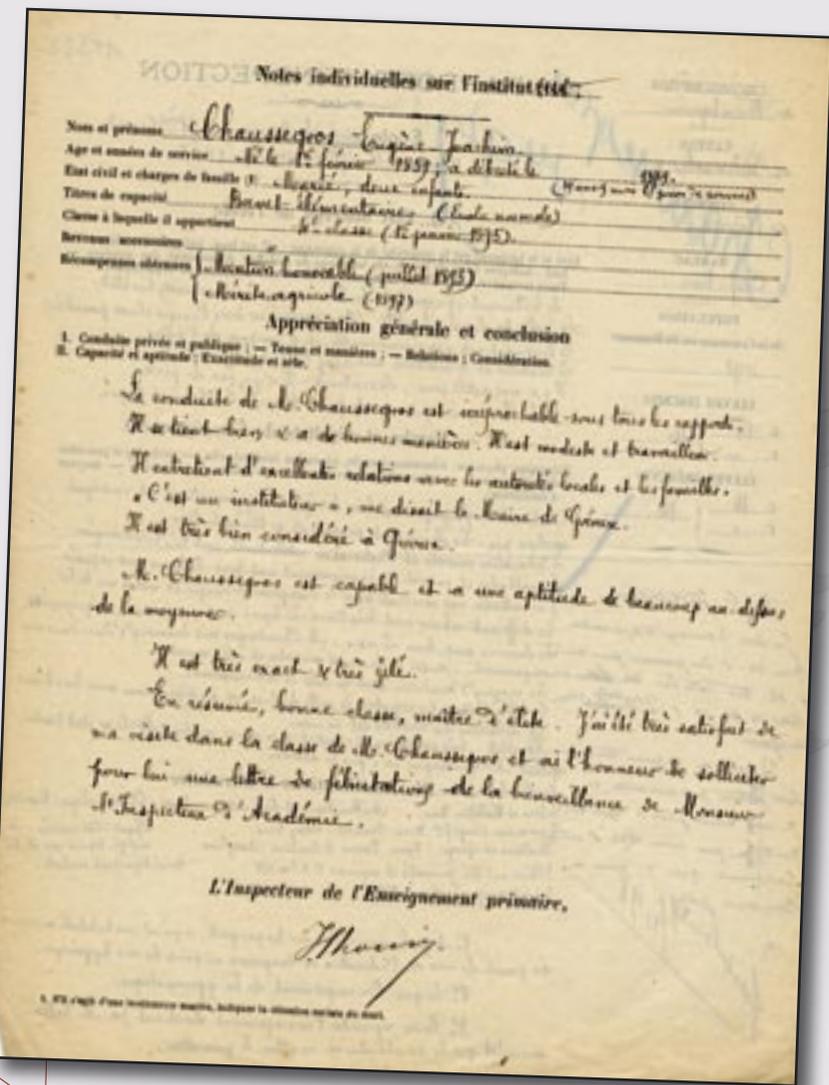
Chaussegros

— LA SÉRIE T - Enseignement et affaires culturelles depuis 1800 - concerne non seulement l'enseignement et les affaires culturelles mais aussi le sport. La majeure partie de cette série est constituée par la sous-série 1 T qui regroupe les fonds versés par la préfecture et les services académiques pour tous les niveaux d'enseignement (primaire ou élémentaire, secondaire et supérieur), du public ou du privé, tant du point de vue administratif (personnels et matériel) que pédagogique. Ainsi, y figurent les dossiers administratifs des personnels, s'ils ont terminé leur carrière dans le département, ainsi que des registres de présence, des états de situation des écoles, des registres d'appel journalier, ou encore des cahiers d'écolier.

L'étude de cette série est essentielle pour qui veut réaliser l'histoire de l'instruction et de l'éducation.



Carte postale du village de Thorame-Basse, avec en arrière-plan la montagne du Cheval-Blanc enneigée, cachet 1956
Arch. départ. AHP, 2 Fi 2550



Rapport d'inspection du 19 novembre 1898
Arch. départ. AHP, 1 T 322, Inspection académique, dossiers individuels des instituteurs



Augustin Richaud

UN PEU PLUS DE DEUX ANS DE VIE et au-delà, l'histoire d'une famille : voilà ce que dévoile une petite valise peinte en bleu, découverte au Mousteyret, dont le contenu forme des archives « privées », entrées dans les fonds des Archives par « voie extraordinaire ».

Extraordinaires, les documents le sont aussi : il s'agit de la correspondance écrite par le soldat Augustin Richaud, agriculteur au Mousteyret, à sa femme Marie, entre le 22 février 1915 et le 7 mai 1917, jour du décès du soldat à Soissons. La richesse de ce fonds tient aussi à ce qu'il n'est pas arrivé « brut » : le fils d'Augustin, Jérôme, né en juillet 1914, devenu ensuite le chanoine Richaud, a en quelque sorte « continué » l'histoire. À la correspondance de son père s'ajoute la sienne, expédiée à sa mère alors qu'il est parti à la recherche de la tombe de celui-ci au début des années 1930.

Le soldat Richaud

Augustin Richaud, ajourné puis exempté du service militaire en 1907, part à la guerre un jour de forte neige, en février 1915. Il apprend d'abord le métier des armes dans le Sud de la France. À la fin de l'été, il rejoint le front et y découvre les tranchées en octobre dans la Marne, au sein du 23^e régiment d'infanterie coloniale. Il est dans la Somme en 1916 et dans l'Oise en 1917. Sa dernière lettre, écrite sous sa dictée après une grave blessure à la cuisse droite par un éclat d'obus, est expédiée de Soissons.

La guerre d'un homme

Ces lettres parfois écrites à la hâte, disent autant qu'elles taisent, en raison de la censure, il l'évoque en mai 1916 : « je crois qu'on les ouvre et selon ce qu'il y a dedans on les déchire », ou de la pudeur ? Dans l'infanterie, Augustin a évidemment vécu toutes les souffrances de la Grande guerre : dureté des combats, peur, faim, boue, poux et rats « gros comme des lapins de deux mois ». Ses écrits montrent clairement l'évolution de son état d'esprit, l'espoir de ne pas monter en

première ligne, puis la résignation et le sens du devoir : « je partirai avec courage si je dois me battre », alors qu'il apprend la mort au front de son frère Louis (mai 1915), enfin, lassitude, peut-être dégoût de cette guerre qui n'en finit pas : « voilà 2 ans qu'on mène une triste existence jamais je n'avait prévu une guerre telle que je la voit à présent » (19 février 1917).

L'amour

Tant de mots échangés montrent aussi l'amour d'un homme pour Marie, qu'il a épousée en 1913 : « le soir de nos noces où tous chantaient et tout nous souriait que ce fut de si courte durée » (mai 1917) et sa constante préoccupation des conditions de vie de sa famille. Augustin évoque à leur sujet les travaux des champs que les femmes assurent et s'inquiète de leurs privations pour lui adresser des colis. Enfin, Augustin se révèle être un homme pieux : il « fait maigre » pour Pâques, va à la messe et communie.

Après la guerre, son épouse et son fils vont lier leur destin. Ainsi, dans les années 30, son fils ayant choisi une voie ecclésiastique, Marie devient la gardienne du séminaire, à Digne, où ils demeurent jusqu'à leur mort, Marie en 1972, le chanoine Richaud en 1991.



Richaud Augustin
Jean-Baptiste
(7 Mai 1917).
« Mort pour la France »

Acte de décès d'Augustin Richaud, 7 mai 1917
Arch. départ. AHP, 3 E 259/053, registre d'état civil

Augustin Richaud en uniforme militaire avec ses décorations
De gauche à droite : la Médaille militaire et la Croix de guerre avec étoile d'argent.
Arch. départ. AHP, 1 J 406, Archives privées de la famille Richaud, du Mousteyret

La série J

À CÔTÉ de la masse formée par les archives publiques - État, collectivités territoriales, fonction hospitalière, etc. -, les dépôts d'archives conservent des archives privées, classées en série J - Documents entrés par voie extraordinaire. Ces archives sont en général entrées par don, par dépôt, ou suite à un achat.

Une fois entrées, ces archives seront protégées, classées, éventuellement restaurées et communiquées à ceux qui en font la demande. Sauf en cas d'achat, des dispositions peuvent être prises afin de limiter la consultation des archives et de protéger la vie privée.

Contrairement aux archives publiques, les archives privées ne sont pas rangées dans des séries chronologiques, mais dans deux séries, en fonction des supports : J et Fi. Les documents figurés sont en effet intégrés dans la série Fi. Il s'agit, le plus fréquemment, de cartes, de plans, de dessins, de cartes postales, de photographies.

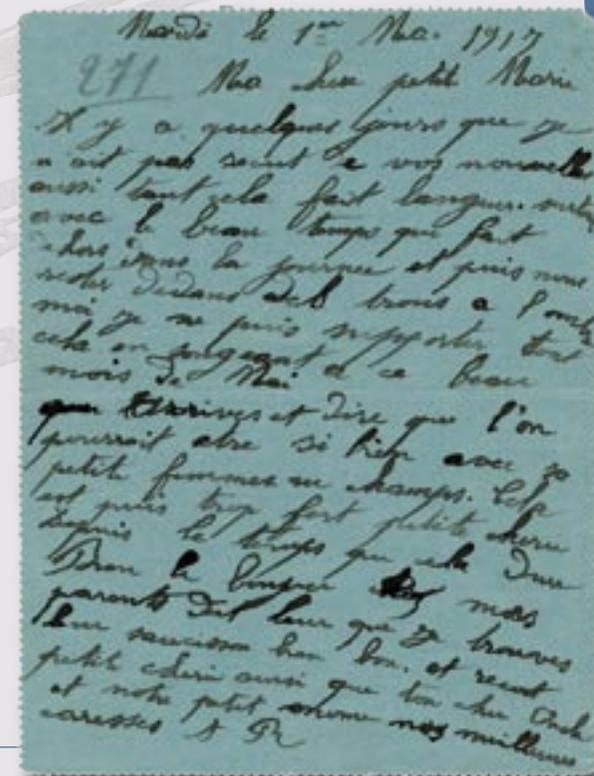
Les autres documents sont intégrés, depuis 1983, dans la série J, qui a fait suite à la série F - une série dite « fermée » - car sans accroissement.

S'il s'agit de pièces isolées ou de petits fonds, tel le fonds constitué par les lettres du soldat Augustin Richaud, les documents sont rangés et cotés en continu. Les fonds les plus volumineux ont, en revanche, un numéro d'ordre individuel et constituent chacun une sous-série particulière. C'est le cas notamment du fonds de l'Union générale des Israélites de France.



Valise bleu ciel contenant les archives d'Augustin Richaud
Arch. départ. AHP, 1 J 406, Archives privées de la famille Richaud, du Mousteiret

Augustin R



Lettre d'Augustin Richaud à sa femme Marie, 1^{er} mai 1917
Arch. départ. AHP, 1 J 406, Archives privées de la famille Richaud, du Mousteiret

Joseph Ohana

LE 2 JUIN 1941 paraît, dans la France dirigée depuis Vichy, le second statut des Juifs. Il s'accompagne d'une loi imposant leur recensement, par déclaration volontaire.

La déclaration individuelle de Joseph Ohana, né en 1906 à Tanger puis naturalisé Français, est rangée dans un fonds de la préfecture. Comme son épouse et ses deux filles, il se déclare catholique mais sa filiation le fait rentrer dans le cadre du premier statut des Juifs, du 3 octobre 1940, où est énoncée une définition « raciale » de la judéité : « Est regardé comme juif, pour l'application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents de race

juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif ». Ces déclarations ont conduit ensuite l'Administration à établir des listes qui ont permis l'arrestation des personnes concernées.

Professeur et juif en 1940

Joseph Ohana est professeur, comme son épouse, nommé au lycée Gassendi à la rentrée 1934, venant d'Évian, où est née sa première fille. Joseph Ohana est agrégé de philosophie en 1933, arrivé au lycée Gassendi à la rentrée 1934, puis en congé pour travaux personnels durant l'année scolaire 1937-38. Il reprend son poste en 1938, avant un nouveau congé en 1939-40. Son activité dure seulement quelques semaines, à la rentrée 1940.

Son épouse, née Alexandra Ambrosi, est licenciée de philosophie. Elle est professeur de lettres au lycée Gassendi, avant de passer au collège de jeunes filles (l'actuel collège Maria Borrély). D'après le recensement, les Ohana habitent en 1936 le quartier des Épinettes à Digne et ont une domestique. Joseph Ohana est révoqué le 20 décembre 1940 puisque le statut des Juifs interdit à ceux-ci d'appartenir au corps enseignant. Au printemps 1943, il apparaît sur la liste des enseignants licenciés.

Cette liste est destinée à recenser les enseignants utiles au cas où seraient créés des établissements destinés aux seuls écoliers juifs. La famille disparaît ensuite des documents d'archives.

Après la guerre

Grâce à une lettre d'août 1945, adressée par M^{me} Ohana au président du Comité départemental de la Libération, on connaît le dénouement heureux de leur histoire. Nommée enseignante au collège de jeunes filles le 1^{er} octobre 1941, elle a dû quitter son poste pour mettre sa famille à l'abri. Elle demande donc l'indemnisation prévue par la loi pour perte de traitement à la suite des faits de guerre. À la fin du conflit, les Ohana sont de retour à Digne. En 1946, ils sont installés rue des Charrois. En revanche, ils disparaissent lors du recensement de 1954.

Mais une « mention marginale » sur l'acte de naissance de leur fille Michèle, née à Digne en juillet 1941, signale que celle-ci s'est mariée en 1962 à Paris, dans le 12^e arrondissement, ses parents étant encore vivants à cette époque.



Carte postale du lycée Gassendi à Digne, cachet 1920
Arch. départ. AHP, 2 Fi 0974

DÉCLARATION INDIVIDUELLE
(A remplir par ou pour chaque membre de la famille.)

NOM : OHANA	Religion : catholique
Prénoms : Joseph	Nationalité (1) : français kabatchi / m. 8/20/2/2/2
Surnom :	Entré en France le : 18/10/1945
Né le : 6 Nov. 1906	N° de la carte : Etranger :
à : Tanger	d'identité : Français :

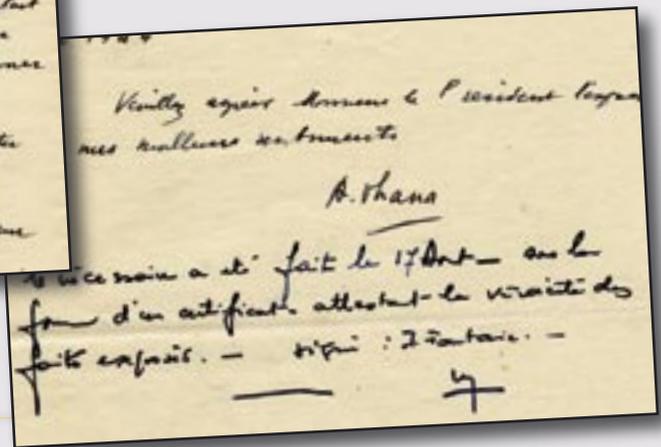
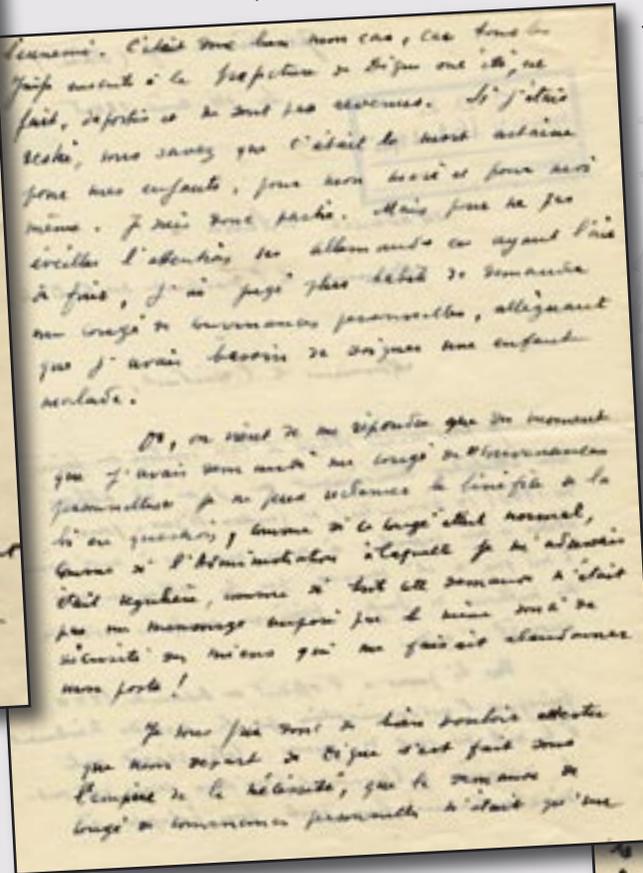
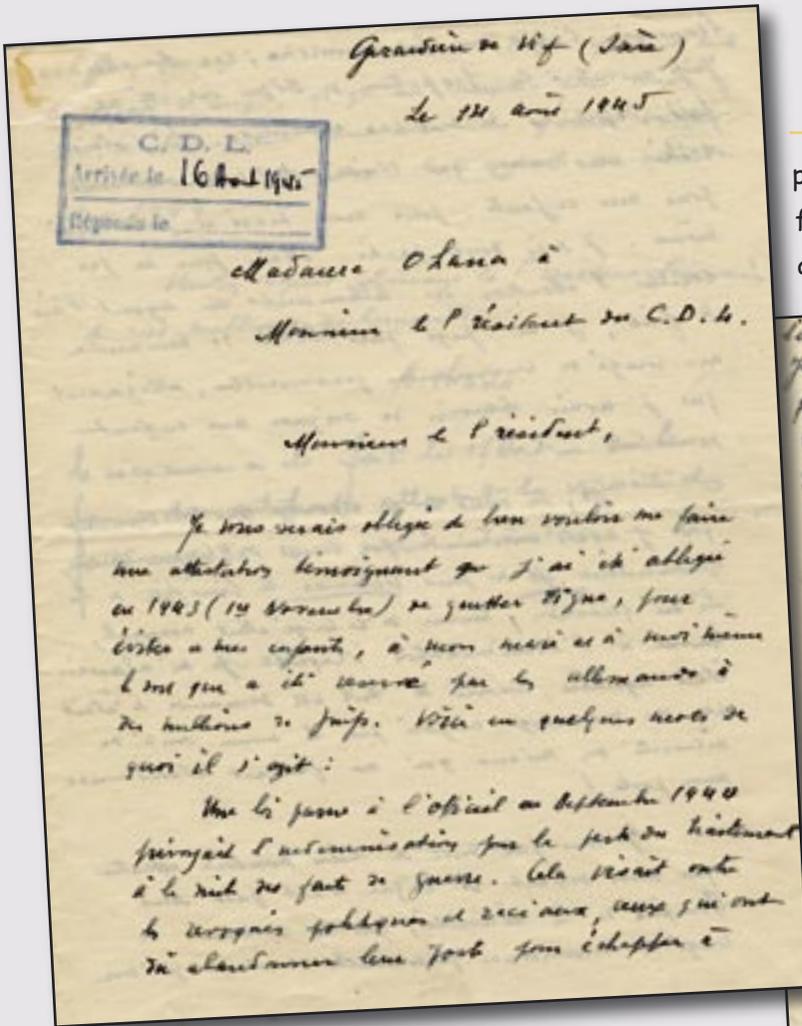
Déclaration individuelle de situation
Notice remplie par les personnes se déclarant juives.
Arch. départ. AHP, 42W32, Cabinet de la Préfecture

La série W et les archives contemporaines

A Ohana

LA SÉRIE W a été créée en 1979 pour y conserver les archives publiques postérieures au 10 juillet 1940, date qui marque la fin de la III^e République et le début de « l'État français ». La série est essentiellement alimentée par les services versants constitués par l'ensemble des administrations départementales, services de l'État et organismes publics (préfecture, conseil général, tribunaux...).

À compter de 1940, les documents sont enregistrés dans l'ordre de leur arrivée aux Archives départementales et cotés en continu. De caractère administratif, ces archives sont toutefois d'une très grande variété : dossiers de personnel, statistiques, jugements, documents cadastraux... Les archives relatives à la deuxième guerre mondiale sont particulièrement intéressantes pour qui veut connaître l'ampleur de la Collaboration, la surveillance des populations, la répression et la déportation, ou la lutte contre la Résistance.



Lettre de M^{me} Ohana au président du Comité départemental de Libération, 14 août 1945
Arch. départ. AHP, 11 W 13, Cabinet de la Préfecture, Comité départemental de Libération

TRACES DE VIES

Merci à l'Association La Javie Autrefois et plus particulièrement à M^{ieur} Roger Coste et à M^{me} Carteron qui nous ont obligeamment prêté de nombreux objets de l'Écomusée de La Javie. Merci aussi au Musée départemental ethnologique de Salagon.

Direction éditoriale : Jean-Christophe Labadie

Textes, choix des illustrations et notices : Bérangère Auzet, Sylvie Deroche, Jean-Christophe Labadie, Fanny Reboul
Relecture et corrections : Annie Massot

Crédits photographiques et numérisation : Jean-Marc Delaye, Jean-Michel D'Agruma

Montage de l'exposition : Bérangère Auzet, Pierre Chaland, Jean-Michel D'Agruma, Sylvie Deroche, Jean-Christophe Labadie, Jean-Claude Paglia, Fanny Reboul

Communication de l'exposition : Bérangère Auzet, Jean-Michel D'Agruma, Fanny Reboul

Conception graphique : Jean-Michel D'Agruma

Impression : imprimerie Vial, Château-Arnoux

itinéraires de Bas-Alpins ordinaires

XIX^e - XX^e siècles